



**Reprise du fonds
Archives – Mairie d'Esnandes**

Passé en vertu des dispositions liées aux principes de la procédure adaptée
au sens de la commande publique,

Limite de réception des offres :
à déposer en mairie ou en LR avec AR
vendredi 4 décembre 2020 – 12 heures

ENTRE :

Le pouvoir adjudicateur, la Ville d'Esnandes, représenté par : Monsieur le Maire de la ville d'Esnandes, dûment habilité en vertu de la délibération n° 2020-01/06 du 10 juin 2020

d'une part,

ET :

La société,
Sise à,
Représentée par :
agissant au nom et pour le compte de la Société :

Siège social :
Code APE :
Agence :

Numéro SIRET
Téléphone :

Compte à créditer :

Domiciliation et Ville			
Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé

d'autre part,

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIIT :

Contexte :

La commune d'Esnandes dispose d'un endroit dédié aux archives. Cet espace a été réaménagé en 2014 mais n'a pas depuis fait l'objet d'un classement complet selon la réglementation en vigueur.

La mission consiste à apporter les réponses suivantes :

- Présentation de la société,
- Etat des lieux (réglementation en vigueur),
- Diagnostic/Prospectives,
- Détail de la mission : modalités d'intervention, planning, durée.
- Formation des agents administratifs pour poursuivre cette mission d'archivage,
-

Le rapport présenté doit définir les phases à accomplir :

- Reprise et mise à jour des éliminations,
- Reprise du fonds d'archives,
- Reprises des archives définitives,

L'offre de la société : _____

s'articule autour du rapport intitulé : _____

Fait à _____, le _____
« bon pour accord »

Le maire

L'Entreprise